

Grand Poitiers Communauté urbaine

Voirie

En lien avec les 40 communes du territoire, Grand Poitiers entretient un réseau de voirie de 2 050 km.

La Communauté urbaine agit aussi sur les circulations douces (réseau cyclable, chemins de randonnée...) et développe un éclairage public plus économe. L'objectif est d'assurer l'avenir de la voirie sur un mode durable.



Les compétences de Grand Poitiers

Entretien

Il s'adapte au type et à l'état de la voie : du nid-de-poule à la reprise complète du tapis, en passant par des interventions ponctuelles sur les enrobés et les trottoirs. L'entretien, réalisé par les centres de ressources, concerne aussi les talus, fossés, caniveaux, giratoires, éléments de signalisation. Le gros entretien routier se doit d'être planifié en bonne intelligence avec les communes voisines lorsqu'il s'agit de voies de liaisons.

Aménagement

Créer des voies, reconfigurer un carrefour, sécuriser les abords d'une école : Grand Poitiers assure la maîtrise d'ouvrage de travaux importants. En lien avec les maires, la communauté urbaine prépare le chantier, coordonne et suit l'avancement des opérations réalisées par des entreprises retenues suite à des marchés publics.

Propreté

Ramasser un papier qui traîne, une crotte de chien ou nettoyer un trottoir incombe aux communes. Celles-ci s'occupent également du mobilier urbain et des corbeilles de rue.

Voies cyclables

La création et l'entretien des voies cyclables relèvent de Grand Poitiers et suivent un schéma cohérent à l'échelle des 40 communes. Ces aménagements sont financés par le "versement mobilité", contribution des entreprises de plus de 11 salariés.

Fauche

Pour protéger la biodiversité, les accotements de voirie font l'objet de 2 fauches par an, sur 1,5 m de chaque côté, les intersections étant dégagées plus largement pour assurer la visibilité.

Végétaux

Les arbres d'alignement et haies en bordure de voie sont plantés et taillés par Grand Poitiers. Des équipes d'élagueurs interviennent pour les travaux en hauteur.

Si les horaires d'éclairage relèvent des maires, Grand Poitiers prend en charge l'entretien, le renouvellement et la consommation de l'éclairage public. Elle a initié un vaste plan de remplacement des points lumineux les plus énergivores par des ampoules led, mobilisant une enveloppe de 20 M€.

Ponts, tunnels, murs de soutènement font l'objet d'une surveillance et d'un entretien régulier.

Un entretien de la voirie partagé

- > **L'État** : autoroute A10, routes nationales 147 et 10
- > **Le Département de la Vienne** : routes départementales
- > **Grand Poitiers** : voies de distribution, dessertes locales, chemins ruraux, voies cyclables et zones d'activités
- > À la marge, **quelques communes** : des voies communales ou des chemins ruraux non confiés en gestion à Grand Poitiers.

Un dialogue permanent entre Grand Poitiers et les communes

Depuis 2017, les moyens humains, techniques et financiers des 40 communes

sont mutualisés au sein de Grand Poitiers pour permettre une approche globale et hiérarchisée de la voirie.

Experte en ingénierie, la Communauté urbaine accompagne les communes dans leurs travaux d'investissement : elles sont **co-décisionnaires**.

En proximité, les **4 centres de ressources** de Grand Poitiers sont au service des communes : ces découpages par zones géographiques permettent un partage équilibré des moyens de la collectivité.

Des missions soumises à la réalité de la météo

Quand il pleut, la végétation pousse plus vite et plus haut. Les engins s'embourbent et s'usent prématurément en raison de l'humidité. Les travaux de voirie sont entravés.

Pendant les périodes de fortes intempéries, les équipes de Grand Poitiers ne peuvent pas intervenir normalement, ce qui peut entraîner du retard sur les travaux.

Une feuille de route pertinente

Grand Poitiers achève un diagnostic complet de l'état de ses voies. D'abord hiérarchisées sur la base de comptages réguliers, elles ont été examinées grâce à l'intelligence artificielle.

Des véhicules permettant des relevés par imagerie ont circulé partout afin d'analyser l'ampleur et le type de dégradations.

Les données collectées, géolocalisées et contrôlées humainement permettent de prioriser les interventions et de calibrer au plus près les budgets.

La voirie dans Grand Poitiers en chiffres

- > 4 centres de ressources de proximité
- > 180 agents
- > 16,5 M€ de budget environ par an. C'est le plus gros poste d'investissement de Grand Poitiers.
- > 2 050 km de routes
- > 1 840 km d'accotement de voirie
- > 226 carrefours
- > 900 capteurs de trafic
- > 72 km de voies cyclables
- > 676 km de chemins de randonnée
- > 277 ouvrages d'art
- > 38 184 points lumineux

Et en pratique ?

Pour la réalisation de travaux de terrassement (tranchée pour le raccordement à différents réseaux, réfection de chaussée, bordure, caniveau), une autorisation de travaux (arrêté de circulation et permission de voirie) sur le domaine public routier de Grand Poitiers est nécessaire.

> [Demande de permission ou d'autorisation de voirie](#)

> [Demande d'arrêté de police de la circulation](#)

Ces formulaires doivent être déposés ou envoyés à la mairie du lieu des travaux, sauf pour des travaux sur la ville de Poitiers, dans ce cas ils doivent être envoyés à :

direction.voirie@grandpoitiers.fr

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi